



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7648>

Département(s) de publication : **25, 58**

Annonce n° **25-7648**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Région Bourgogne-franche-comté

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005372600028

Ville : BESANCON

Code postal : 25031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 25, 58

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-23T02-009903-011

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SIMONIN Pierre

Numéro de téléphone du contact : +33 380443401

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : La maîtrise d'oeuvre devra être assurée par une équipe pluridisciplinaire dont le mandataire aura impérativement la compétence cuisines, et qui comportera obligatoirement des compétences en : - cuisines collectives, - économie de la construction, - études structure (possibilité de la sous-traiter - DC4 à joindre au dépôt de l'offre), - études fluides, - études électricité, SSI et coordination SSI. - OPC (tranche optionnelle obligatoire) : cette compétence devra obligatoirement être portée par un cabinet distinct de celui des membres du groupement.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Adéquation du chiffre d'affaires global portant sur les trois derniers exercices,
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Qualité des références appréciées au regard de : o Le mandataire bureau d'études cuisine devront fournir

deux références d'opérations similaires de moins de 6 ans, c'est-à-dire des références de réhabilitation de restauration collective, dont l'une au moins en site occupé pour un montant HT travaux de 300 000 euro(s) minimum. o Les autres cotraitants devront justifier d'1 référence de moins de 6 ans en réhabilitation d'ERP pour un montant HT travaux de 300 000 euro(s) minimum pour l'une

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 20/02/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Désignation d'une équipe de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de restructuration de la restauration scolaire de l? EPLEFPA Nevers-Cosne-Plagny à CHALLUY (58)- Relance après déclaration sans suite

Code CPV principal - Descripteur principal : 71000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Désignation d'une équipe de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de restructuration de la restauration scolaire de l? EPLEFPA Nevers-Cosne-Plagny à CHALLUY (58)- Relance après déclaration sans suite

Lieu principal d'exécution du marché : Accueil EPLEFPA de Nevers-Cosne-Plagny -Domaine Neuf, 58000 Challuy

Durée du marché (en mois) : 33

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Modalités décrites au RC

Autres informations complémentaires : Durée prévisionnelle globale de l'opération : 33.5 mois (y compris GPA et délai de consultation entreprises) dont : - phase conception : * tranche ferme : 09 mois, hors consultation entreprises (1,5 mois) * tranche optionnelle (mission OPC) : 3 mois, hors consultation entreprises (1,5 mois) - Délais globaux de validation de la maîtrise d'ouvrage en phase études (16 semaines, soit 4 mois). - phase chantier y compris 1 mois de période de préparation : 23 mois répartis de la manière suivante : * tranche ferme : 11 mois y compris période de préparation ; * tranche optionnelle 1 (mission OPC) : 11 mois ; * garantie de parfait achèvement : 12 mois pouvant être prolongée en l'absence de levée des réserves ou de reprise pour malfaçons dans les délais, et en cas de réception partielle prolongeant la GPA entre les réceptions partielles jusqu'à la dernière valant réception globale. Date prévisionnelle de début des prestations de conception : avril 2025 Date prévisionnelle de début des travaux : mars 2026 La livraison prévisionnelle devra être effective au plus tard pour : février 2027 Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement : sur le budget du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté Prix provisoires Délai réglementaire de paiement Concernant les critères d'attribution, le préalable à la régularité de l'offre consiste à joindre les pièces ci-après (modèle joint) : - Attestation de visite dûment datée et co-signée par l'établissement et le candidat exigée ; - La décomposition d'honoraires dûment complétée, - La décomposition de volumes horaires complétée, - Compétences complètes tel qu'exigées à l'article 2.1 section III du présent règlement - Identification du référent interlocuteur de la région - La note méthodologique La note méthodologique devra comprendre 15 pages maximum (hors page de garde, sommaire, CV, modèles d'OS, de PV de réception et de certificat de paiement joints) : les pages au-

delà du nombre limite imposé ne seront pas analysées. Concernant la compétence OPC, elle devra obligatoirement être portée par un cabinet distinct des membres du groupement. A défaut, l'offre sera jugée irrégulière. Aucune signature électronique n'est obligatoire pour la remise de l'offre. Elle ne sera demandée qu'à l'attributaire. Les candidats doivent répondre exclusivement par voie électronique. En application des articles L2194-1 et -2 et R2194-1 à R 2194-10 du CCP, des modifications pourront être apportées au contrat par l'acheteur. En application de l'article R2122-7 du CCP, un marché de prestations similaires pourra être conclu si nécessaire par l'acheteur.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/01/2025